



Location voilier voyage 10.20 à Bandol

Par **philomax11**, le **10/10/2012** à **19:52**

Bonjour

je cherche des personnes dans le même cas que nous .

Nous avons réservé début mai un voilier Jeanneau voyage 10.20 sur Bandol . Nous avons fait une réservation de 500€ payé par chèque au propriétaire du bateau .

-Le jour de la date de location arrivant nous avons contacté le propriétaire , un certain Nicolas Romette . Qui nous renseigna sur l'heure de rendez vous , les papiers à fournir etc(personne très poli et courtoise)

Le matin à 3h du matin , nous recevons un sms " je ne pourrais assumer la location , je viens d'avoir un gros problème familialetc " étant crédule nous décidons de louer rapidement un autre bateau pour profiter de nos vacances en mer .

De retour de vacance , nous décidions le recontacter pour récupérer notre réservation . La aussi personne très courtoise , nous a repoussé le délais de remboursement .
Je vous envoie un chèque (jamais arrivé) , je vais vous faire un virement idém .

Depuis quelques semaines la personne vient de couper son téléphone . Nous avons appris que nous sommes pas les seuls . (on vous cherche)

J' espère que l' on va pouvoir se mobiliser pour avoir le remboursement

Ps : personne autour du bateau ---Nom du bateau SIMOUN à bandol - propriétaire Père du faux loueur - Claude Romette -

Merci de nous aider

Par **pinch**, le **16/10/2012** à **10:45**

Bonjour,

mon conjoint et moi avons également loué un voyage 11.20 à M. ROMETTE Nicolas pour cet été au départ de Bandol.

la veille de la location il a laissé un message sur notre répondeur pour nous informer que les

locataires précédents avaient cassé le bateau en Corse et qu'il ne pouvait pas nous le louer.

Il s'est également montré poli et courtois au téléphone.

Il nous a promis le remboursement des arrhes plus un dédommagement par chèque.

Nous n'avons jamais reçu de chèque. Il nous a ensuite promis un virmeent que nous n'avons pas non plus reçu.

Nous avons des contacts téléphonique fréquents mais depuis dix jours sa ligne semble être coupée.

De notre côté nous avons porté plainte au commissariat de police, maintenant il faut attendre.

Nous avons aussi pris contact avec sa mère, claude ROMETTE mais elle dit qu'elle ne sait rien.

et vous qu'avez vous fait?

Par **philomax11**, le **16/10/2012** à **12:54**

Pouvez me communiquer vos coordonnées par mail .

Philomax11@hotmail.fr

nous pouvons grouper nos efforts

Par **Lamothe**, le **15/02/2013** à **12:46**

Bonjour;

Même scénario pour nous avec ce Nicolas Romette.

Mail: llamothe@sfr.fr